

**Dimanche 8 août à 10 h**

Pardon de l'église Sainte-Radegonde, départ de la procession à la fontaine



© J. BOLLARD

**Dimanche 15 août**

Allée de Lippstadt, Troc et Puces du Handball

**Samedi 21 août à 19 h**

Armoric, dîner breton et fest-noz, GGR

❖ **Expositions au château de Kerdurand**

**Jusqu'au dimanche 4 juillet**

Exposition de peintures de STEPHTOUT

**Du lundi 5 au dimanche 25 juillet**

Exposition de peintures de Patrick JAN



**Du Vendredi 30 juillet au mardi 31 août**

« Salon de la Petite Mer » (peintures-sculptures)

**Visites guidées pendant l'été**

❖ **Promenades à la découverte de Riantec**

Mardi 6 juillet, début des circuits de randonnées commentées : le mardi et le jeudi de 14 h à 18 h. Inscriptions au Point I. Tarifs : adultes 2 € ; enfants 12-18 ans 1 € ; enfants moins de 12 ans gratuit.

❖ **Église Sainte-Radegonde**

Du 7 juillet au 25 août, des visites guidées gratuites sont organisées tous les mercredis de 11 h à 12 h. Renseignements au château de Kerdurand (02 97 33 52 40) ou au Point I (02 97 33 52 66).



**Rentrée scolaire 2010**

Rentrée des élèves : jeudi 2 septembre.

❖ **École maternelle de la Petite Mer**

Pour rencontrer la directrice, Valérie LE MEUR-LAY, prendre rendez-vous, à partir du lundi 16 août, en téléphonant au 06 99 49 48 80.

❖ **École Saint-Joseph**

Karine HARNOIS, directrice, recevra les familles, entre 9 h et 17 h, jusqu'au mercredi 7 juillet et à partir du lundi 23 août.



❖ **École Diwan**

Catherine BAUCHÉ, directrice, recevra les familles à partir du mercredi 1<sup>er</sup> septembre. Contact : 02 97 84 50 63.

**Du vendredi 2 juillet au samedi 4 septembre**

Bibliothèque, expositions d'artistes locaux

**Week-end « 10 ans d'Arvest »**

– **Vendredi 2 juillet** : château de Kerdurand, **concert** avec Perskaine, Thoraval, Raoul, Jégo & Le Martelot  
 – **Samedi 3 juillet** : Kerdurand, **fest-noz vraz** avec Sonerien Du, Les Ramoneurs de menhirs, Follenn, Spontus, Plantec, Korriganed, Valy & Pistien, Le Cloirec & Le Guen, Dalc'h Sonj Trio, Koskerien, Pemp Apostol, Houarnaj, Duo Le Guennec & The Light Fingers



**Samedi 3 juillet**

Rallye touristique, École de foot du *Riantec Olympique Club (ROC)*

**Jeudi 8 juillet à 20 h 45**

Église Sainte-Radegonde, concert des Petits chanteurs à la croix de bois

**Mercredi 14 juillet**

– Kerdurand, Troc et puces, ROC  
 – Bal-feu d'artifice, Municipalité & Comité des fêtes et d'animation de Riantec



**Samedi 17 juillet**

– À 18 h, château de Kerdurand, spectacle « La Farce », *La Compagnie Michjo* (gratuit)  
 – Armoric, dîner breton et fest-noz, GGR

**Jeudi 22 juillet à 12 h**

Stade de Kerdurand, cochon grillé, *FNACA*

**Vendredi 23 juillet à 20 h 30**

Chapelle de Kerner, concert de musiques italiennes, polonaises et françaises, organisé par l'association *Solidarité Mali RMK*



**Samedi 24 et dimanche 25 juillet**

– Terre-plein de Stervins, Fête de la Palourde, *SOS Petite Mer*  
 – Stervins, « La Petite Mer en kayak », *SOS Petite Mer, CNPL & mairie de Riantec* (cf. p. 3)

**Vendredi 30 juillet**

Boulodrome rue du Riant, Concours de pétanque, *Vétérans ROC*



(Suite p. 5)

**Le mot du maire**

L'été 2010 s'ouvre sur une dynamique commerciale dans la grande rue avec la reprise de la bijouterie-horlogerie, l'installation d'une boutique de tannage et l'ouverture prochaine d'un salon de coiffure. Signalons également la réouverture du centre équestre de Brambis.

Nos projets connaissent des avancées certaines :

– Le permis d'aménager pour l'extension de la zone artisanale de Villemarion a été déposé.

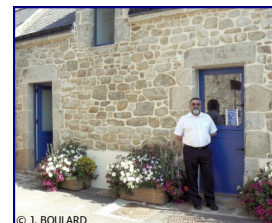
– Fruits et légumes poussent dans « Les Jardins de la Croizetière » (maraîchage bio) : les modalités d'achat des paniers seront bientôt publiées.

– Pendant l'été, des ralentisseurs, disposés en chicanes, vont être mis en place rue de Kerner. Le dispositif sera éventuellement étendu à d'autres rues de la commune.

– Dans le même souci de sécurité, une « zone 30 » sera mise en place Grande rue et rue des Écoles jusqu'à l'impasse des Écoles.

– Pour faciliter l'accès aux commerces, quatre places de parking seront limitées à 10 min place Aimé Corvec.

L'inauguration du Point I a eu lieu le samedi 26 juin 2010. Les bâtiments à l'abandon ont été très bien restaurés par les services techniques de la commune. Le choix de cet emplacement a été guidé par le souci d'apporter de l'animation au centre-bourg. Des saisonnières, Solena et Marie, y accueilleront les visiteurs pendant la période estivale.



Le nouveau Point I

Je vous souhaite à tous de passer un été agréable et ensoleillé, à Riantec ou ailleurs...

Jean-Michel BONHOMME, Maire de Riantec

### ❖ Brûlage des déchets végétaux

La commune dispose d'une déchetterie à Villemaison pour recevoir ce type de déchets.

L'arrêté préfectoral du 10 juin 2009 interdit le brûlage des végétaux du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.

### ❖ Animaux

Le propriétaire d'un animal mordeur a l'obligation de déclarer tout incident à la mairie. L'animal doit subir une mise sous surveillance vétérinaire durant 15 jours et une évaluation comportementale chez un vétérinaire agréé (décret n° 2007-1318 du 6 septembre 2007). Les propriétaires des chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories, dits dangereux, sont tenus de posséder un permis de détention depuis janvier 2010.

Les déjections des animaux domestiques sur la voie publique doivent être ramassées par leurs propriétaires ou ceux qui les ont en charge.

Les propriétaires de ruches d'abeilles, d'ovins et de chevaux doivent le signaler à la mairie.



### ❖ Lutte contre le bruit

Selon l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2003 :

– Les propriétaires d'animaux (ou ceux qui en ont la garde) sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

– Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

### ❖ Consommation d'alcool sur la voie publique.

Elle est interdite dans certains lieux désignés par l'arrêté 2008/076 du 2 juin 2008 : abords des établissements scolaires, espaces verts, parcs, jardins, places publiques...

### Piscine de Kerdurand

Horaires d'ouverture du 2 juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus : de 11 h à 14 h et de 15 h à 19 h 30.



### ❖ La Petite Mer en kayak (1<sup>re</sup> édition)



L'association *SOS Petite Mer*, le *Centre nautique de Port-Louis* et la mairie de Riantec organisent le 24 juillet, en parallèle avec la « Fête de la palourde », une randonnée kayak ouverte à tous. Deux parcours (7 km et 13 km) sont proposés au départ et à l'arrivée de Stervins. Il est possible d'emprunter des kayaks (à voir à l'inscription).

Renseignements et inscriptions au 06 77 50 85 56 ou sur le site Internet [www.kayak-mer.org](http://www.kayak-mer.org).

### ❖ Forum des associations

L'Office intercommunal des sports Blavet Rive gauche (OISBRG) organise, le samedi 4 septembre de 10 h à 18 h, le forum des associations à la salle des sports de Kerzo à Port-Louis. Une quarantaine d'associations y présenteront leurs activités et prendront les inscriptions pour la saison 2010-2011.



Inscription des associations auprès du président de l'OISBRG au 06 70 48 00 87.

### ❖ Judo Club du Riant



Les inscriptions pour la saison 2010-2011 se feront au dojo de Kerner le mercredi 1<sup>er</sup> septembre de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h 30 et le samedi 4 septembre de 10 h à 12 h. La reprise des cours aura lieu le lundi 6 septembre.

Tél. : M<sup>me</sup> LE SQUER au 02 97 33 85 30 (heures des repas) ou M. BARANGER au 06 72 35 82 94.

Site Internet : [judo-club-du-riant.jimdo.com](http://judo-club-du-riant.jimdo.com)

### ❖ Yoga Riantec Loisirs

Reprise des cours le lundi 13 septembre. Horaires : lundi à 14 h à la salle de Kerner ; jeudi à 9 h à la Bergerie ; jeudi à 18 h 30 à la salle de Kerner.

Renseignements : 02 97 81 38 16 (responsable : Josiane LE COLLETER).



De g. à dr., le maire, le recteur & G. PRIN

Le sceptre de la statue de sainte Radegonde avait été volé il y a un plus d'un an. Daniel GARRET, artiste sculpteur de la pièce en bois, et Georges PRIN pour les finitions (teinture et dorure), ont bénévolement fabriqué un nouveau sceptre. Ce dernier a été remis au recteur de la paroisse le 14 mai dernier, en présence du maire de Riantec.

### Entreprises et commerces à Riantec

#### ❖ Centre équestre de Brambis

Fin mars, Delphine GILLOT a repris la direction du centre de la route de Brambis, qui héberge 24 chevaux et poneys. Elle propose cours d'équitation, balades et randonnées, stages, accueil de groupes, débouillage et pension de chevaux...



De g. à dr., Anne-Sophie LECOMTE, animatrice, Lightning & D. GILLOT

Inscriptions pour la saison 2010-2011 du lundi 30 août au samedi 4 septembre inclus, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Contact : 02 97 33 83 51.

#### ❖ Bijouterie-horlogerie « L'Atelier du temps »



De g. à dr., le maire, X. JÉGO & M. & M<sup>me</sup> LE GALL

Le 12 mai dernier, la bijouterie de Riantec, fermée depuis la retraite de M. LE GALL en décembre 2009, a rouvert ses portes sous la direction de Xavier BÉGO. Parmi les services offerts : vente et réparation de montres et horloges ; vente, réparation, transformation et création de bijoux.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h. Contact : 02 97 33 83 51.

#### ❖ Boutique de tatouage

Le 8 juin dernier, la boutique de tatouage « Olizenn » a déménagé de Port-Louis pour s'installer au n° 9 de la Grande rue à Riantec. Contact : 09 51 65 96 47 / [www.olizenn.com](http://www.olizenn.com)

